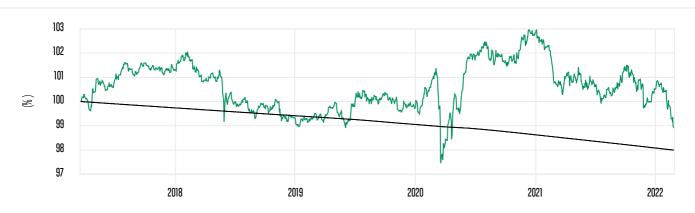
# **DASHBOARD** AU 28.02.2022

Classe d'actifs	Indice de référence	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Produits de taux	EURIBOR 3 Months (RI)	116	113
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	
1 2 3 4 5 6 7	<b>-1,59</b> % Indice de référence -0,09 %	-0,18 % Indice de référence -0,46 %	

<sup>(1)</sup> Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR)

# PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



## Performances cumulées au 28.02.2022 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
• FONDS	-1,59	-1,51	-0,86	-1,64	-1,85	-2,24	-0,54	-2,46	-1,36
● INDICE DE RÉFÉRENCE	-0,09	-0,04	-0,14	-0,28	-0,56	-1,01	-1,38	-1,70	-2,02

## Performances calendaires au 28.02.2022 (en %)

•	2021	2020	2019	2018	2017
<ul><li>FONDS</li></ul>	-2,26	3,11	0,39	-1,93	0,36
INDICE DE RÉFÉRENCE	-0,55	-0,43	-0,36	-0,33	-0,33

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures. Source : BNP Paribas Asset Management



<sup>(2)</sup> Basée sur 360 jours

POSITIONS:	% DU PUKI	FLFAILLF
------------	-----------	----------

Principales positions		par Pays	
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) 0.10 PCT	5,81	France	25,23
ITALY (REPUBLIC OF) 0.65 PCT 15-MAY-2026	4,75	Allemagne	18,87
ITALY (REPUBLIC OF) 0.10 PCT 15-MAY-2023	4,02	Italie	12,45
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) 0.10 PCT	3,16	États-Unis	8,54
BNPP MONEY 3 M I C	2,63	Royaume-Uni	6,94
BNPP LCR1 CLASSIC C	2,44	Suède	4,39
BNPP FD EURO ST BD OPP I C	2,29	République d'Irlande	3,29
SCHAEFFLER AG 3.38 PCT 12-OCT-2028	1,81	Zone euro	2,29
GENERAL ELECTRIC CO 1.50 PCT 17-MAY-2029	1,68	Australie	2,16
FRANCE (REPUBLIC OF) 0.10 PCT 01-MAR-2025	1,65	Pays-Bas	1,99
Nb de positions dans le portefeuille	116	Autres	7,60
		Liquidités	6,26
		Total	100,00

par Notation		par Devise		Contre l'Indice
AAA	10,26	CHF	-	+ 0,00
AA	4,49	EUR	98,80	- 1,20
A	4,14	GBP	0,66	+ 0,66
BBB+	8,64	USD	0,33	+ 0,33
BBB	17,42	CAD	0,16	+ 0,16
BBB-	18,90	AUD	0,06	+ 0,06
BB+	10,40	JPY	-	- 0,00
BB-	2,35	Total	100,00	
B+	2,92			
Autres	6,82			
Non noté	7,39			
Liquidités	6,26			
Total	100,00			

Source: BNP Paribas Asset Management, en date du 28.02.2022 Sources: Fitch, Moody's, S&P. Les notations < BBB- correspondent à la catégorie de titres à haut rendement ou titres spéculatifs Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.



Fund Factsheet

Score ESG global **57,94** 

# INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

## **CONTRIBUTION ESG**

	Contrib. environnementale (E)	Contrib. sociale (S)	Contrib. gouvernance (G)
Portefeuille	3,96	3,45	0,31

#### EMPREINTE CARBONE COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	T/Co2 par M€ par année		Couverture
Portefeuille	111,46	Couverture ESG	99,71 %
		Couverture empreinte carbone	61,73 %

#### **ESG** benchmark

Pour plus d'information sur la définition du benchmark ESG, veuillez-vous référer à la rubrique «stratégie d'investissement » du prospectus disponible à cette adresse : www.bnpparibasam.com

#### Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même groupe de pairs sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). L'univers d'investissement est scindé par géographie et par secteur, ce qui permet de composer des groupes d'entreprises comparables, dit « groupe de pairs ». BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base neutre de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation. (par ex : 50 +2 (E) -1 (S) +3 (G) = 54 ESG global score).

## **Contribution ESG**

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

## **Empreinte carbone**

L'empreinte carbone du portefeuille ou de l'Indice de Référence correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises divisée par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille. Les émissions carbone sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbone utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. La valeur d'entreprise (Entreprise Value, EV) est la mesure de la valeur totale d'une société. Elle est calculée en additionnant sa capitalisation boursière et sa dette financière.

## Couverture du portefeuille

Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/ & https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/



Page 3 sur 5

## RISQUE



Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)	Fonds
Volatilité	3,06
Tracking Error	3,05
Ratio d'information	0,09
Ratio de Sharpe	0,09
Sensibilité (28.02.2022)	1,43
YTM (rendement actuariel) (28.02.2022)	1,87
Coupon moyen	1,46
Ratio de Sharpe Sensibilité (28.02.2022) YTM (rendement actuariel) (28.02.2022)	0,09 1,43 1,87

Les investissements réalisés dans des compartiments sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial. Le fonds décrit ci-dessus comprend un risque de perte en capital.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?

La catégorie de risque se justifie par l'investissement effectué principalement dans des Instruments de taux d'intérêt. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une augmentation des taux d'intérêt a pour conséquence une diminution de la valeur des investissements en obligations et instruments de créance et plus habituellement des instruments à revenu fixe.

D'autres risques importants pour le fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont exposés ci-dessous :

🔳 Risque de contrepartie: lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement

- 🔳 Risque de crédit: risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entrainer une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.
- Risque Lié aux instruments dérivés: En investissant dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou cotés, le Fonds vise à couvrir et/ou donner un effet de levier au rendement de sa position. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'effet de levier augmente la volatilité du compartiment.

## DÉTAILS

Commissions		Chiffres clés		Codes	
Frais d'entrée max.	2,00%	VL	96,24	Code ISIN	FR0011908078
Frais de sortie max.	0,00%	12M VL max. (05.10.21)	99,04	Code Bloomberg	BNPEFBA FP
Frais courants réels (31.12.21)	1,05%	12M VL min. (28.02.22)	96,24		
Commission de gestion max.	1,20%	Actif du compartiment (EUR mn.)	113,25		
		Dividende (22.02.22)	0,26		
		Première VL	100,00		
		Périodicité de calcul de la VL	Journaliere		
Caractéristiques					
Forme juridique		FCP (Fonds commun de placemer	nt) BNP PARIBA	AS EURO FLEXI BOND INCOM	ME de droit français
Durée d'investissement recommandée		3 ans			
Investissement minimum		5 000 EUR			
Éligible au PEA		Non			
Éligible à une assurance-vie		Non			
Indice de référence		EURIBOR 3 Months (RI)			
Domiciliation		France			
Date de lancement		12.06.2014			
Gérant(s)		Li TAO			
Société de gestion		BNP PARIBAS ASSET MANAGEMEN	IT France		
Dépositaire		BNP PARIBAS SECURITIES SERVICE	ES		
Devise de base		EUR			
Exécution/Type de cours		VL + 1			
Catégorie AMF		2 - Approche engageante			
Article SFDR		Article 8 - Promotion de caractéri	istiques enviror	nnementales ou sociales	





## **GLOSSAIRE**

## Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

#### Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

#### Sensibilité

Échelle de mesure de la sensibilité aux taux des obligations. Plus la durée résiduelle augmente, plus les cours obligataires réagissent à une modification des taux et plus la duration est élevée. La règle dit que si le taux remonte ou baisse de 1%, la valeur de l'obligation fluctue de 1% x la duration

#### **Tracking Error**

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

#### Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

#### YTM (Rendement actuariel)

Calcul de rendement tenant compte de la relation entre la valeur d'un titre à l'échéance, le temps restant avant l'échéance, son prix actuel et son coupon.

#### Notation Arithmétique Moyenne

Moyenne pondérée des valeurs de notations des agences Fitch, Moody's et Morningstar présentes dans le fonds.

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com

## DISCLAIMER

BNP Paribas Asset Management France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Il contient des opinions et des données statistiques considérées légitimes et correctes le jour de leur publication conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date. Le présent document ne constitue ni un conseil d'investissement, ni une invitation, ni une offre de souscription, ni une sollicitation d'achat de quelconque instrument financier et ne doit en aucun cas servir de base, en tout ou en partie, pour quelconque contrat ou engagement que ce soit.

Ces informations sont communiquées sans connaissance de la situation spécifique de l'investisseur. Avant toute souscription, les investisseurs devraient vérifier dans quels pays le ou les instruments financiers visés dans le présent document sont enregistrés et autorisés à la vente au public. En particulier, les instruments financiers ne peuvent être offerts ou vendus publiquement aux États-Unis. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) approuvés par l'autorité compétente, disponible auprès du site web. Les investisseurs sont également invités à consulter les rapports financiers les plus récents, également disponibles sur le site web. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux avant d'investir dans les instruments financiers. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Leur valeur est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. En particulier, la valeur d'un investissement peut varier en fonction des fluctuations des taux de change. Les chiffres de performance sont communiqués après déduction des commissions de gestion et sont calculés sur la base de rendements globaux. Ils s'entendent facteur temporel, dividendes nets et intérêts réinvestis compris, mais n'incluent ni les taxes ou frais de souscription ou de rachat, ni les commissions ou taxes de change. Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour les performances à venir.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com

